

LE MOT DES ÉLUS DU PETR

En milieu rural, la mobilité est un axe important de la transition écologique et solidaire et un enjeu fort au cœur de l'attractivité des territoires. C'est pourquoi, dès 2017, nous avons choisi de travailler sur cette thématique pour construire une stratégie locale de mobilité. En transversalité avec le SCoT, cette stratégie s'articule avec les autres politiques locales : développement durable, environnementale, énergétique, sociale, économique, touristique... S'interroger sur la mobilité de notre territoire pourra nous permettre de mieux appréhender les défis de demain.

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Local de Déplacement et de son plan d'action, nous avons souhaité impliquer les habitants à travers cette enquête. Composée de 4 questionnaires portant sur les sujets du ferroviaire, de l'intermodalité, du covoiturage et des mobilités actives, cette enquête a reçu plus de 2 000 réponses. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette mobilisation. Les résultats permettront ainsi d'alimenter les pistes d'action à envisager sur le territoire. Celles-ci pourront concerner à la fois l'aménagement du territoire, l'organisation de la mobilité et les usages en matière de déplacements. Les communautés de communes pourront facilement se saisir de ces actions pour répondre aux besoins des habitants du Pays de Bray et des usagers en améliorant et facilitant les modes de déplacement de manière durable.

Xavier LEFRANÇOIS
Président

Éric PICARD
Vice-Président Services

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont répondu à cette enquête. Merci à nos partenaires qui y ont contribué : la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime, la communauté de communes de Londinières, la communauté de communes Bray Eawy, la communauté de communes des 4 Rivières, le Conseil de Développement du Pays de Bray, la plateforme de mobilité Mob'actions et l'association Vél'oser.

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Bray

Maison des services
Boulevard Maréchal Joffre
76270 Neufchâtel-en-Bray

02.32.97.56.14
contact@paysdebray.org
www.paysdebray.org



BILAN DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

2020-2021



PAYS DE BRAY
Pôle d'équilibre territorial et rural

LE BILAN DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

Un Schéma Local de Déplacement a permis d'étudier les différents enjeux de la mobilité et des déplacements sur le territoire du Pays de Bray. Pour alimenter cette étude, une enquête mobilité a été menée en 2020 afin de recueillir les attentes des habitants et des usagers. Il s'agit ici de présenter les principaux résultats de l'enquête. Ce document ne présente en aucun cas les actions qui seront mises en œuvre.

OFFRE FERROVIAIRE

767 répondants

73%

intéressés par les trains voyageurs Serqueux-Gisors

Motif d'utilisation

1. Loisirs/achats
2. Professionnel



Destinations

Paris 40%

Rouen 35%

88%

intéressés par une offre week-end

Pistes et attentes

- Une offre plus développée et plus intéressante vers les aires urbaines.
- Une offre routière plus importante avec un maillage du territoire.
- Le développement de lignes de bus internes et/ou de navettes entre les communes « pôles » du Pays de Bray et les gares.

INTERMODALITÉ*

391 répondants

Motivations du choix de transport

1. Facilité/souplesse
2. Coût
3. Destination desservie



Les plus utilisés

Serqueux
Neufchâtel-en-Bray
Gournay-Ferrières
Montérolier-Buchy

Pistes et attentes

- Une connexion entre les différents modes de transport.
- Une offre multimodale plus attractive avec des horaires adaptés et une offre plus fréquente tout au long de la journée.
- Une offre de transport avec de nouveaux arrêts et de nouvelles lignes de proximité pour mailler le territoire brayon.

* L'intermodalité correspond à l'utilisation de différents types de transports au cours d'un même trajet.

COVOITURAGE

452 répondants

82%
utilisent la **voiture**
comme principal
moyen de transport

Motif d'utilisation

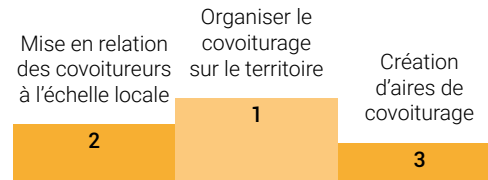
1. Coût du transport
2. Impact environnemental



4%
utilisent
principalement
le **covoiturage**

87%

pour la création
d'une plateforme
brayonne



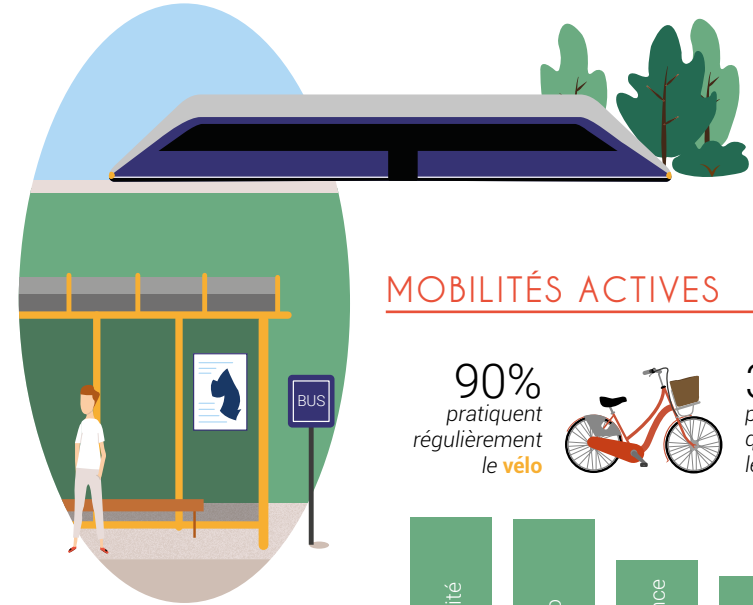
POUR INCITER À LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

Pistes et attentes

- Les services attendus sur les aires de covoiturage existantes : abri en cas de pluie, informations concernant les horaires des transports en commun à proximité, système de vidéosurveillance.
- Une meilleure communication et signalisation pour inciter au covoiturage.
- La mise en place de navettes et/ou TAD (transport à la demande) entre les communes.
- La mise en relation entre covoitureurs à l'échelle locale.
- Le développement d'aires et de points relais covoiturage.

Pistes et attentes

- Les incitations à la pratique du vélo : des pistes cyclables isolées du trafic, une aide à l'achat de vélo électrique, des connexions et nouveaux liens entre l'Avenue Verte et les chemins de randonnée, le balisage et l'entretien des chemins de randonnée.
- Le développement de zones piétonnes dans les centres-bourgs.
- Le développement des zones 30 et de rencontre dans les centres-bourgs.
- L'aménagement de pistes cyclables.



MOBILITÉS ACTIVES

449 répondants

90%
pratiquent
régulièrement
le **vélo**



36%
pratiquent
quotidiennement
le **vélo**



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU QUOTIDIEN À LA PRATIQUE DU VÉLO

ET APRÈS ?

La LOM demandait aux intercommunalités de devenir ou non compétentes en matière de mobilité avec la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité. Sur le Pays de Bray, toutes les communautés de communes ont délibéré favorablement pour prendre cette compétence.

